



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes**

Division du personnel enseignant 1er degré

DIPE

Affaire suivie par :

Sakina SADOUK

Tél : 04.93.72.63.57

Mél : ia06-dipe2@ac-nice.fr

53, Avenue Cap de Croix

06 181 Nice Cedex 2

Nice, le 30 août 2023

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
L'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs
des écoles et instituteurs

S/C mesdames et messieurs les
inspecteurs chargés de circonscription du
premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de
collèges avec SEGPA

Objet : Recrutement poste à profil : ½ poste coordonnateur départemental accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) à titre provisoire

Vous trouverez joint à ce courrier, l'appel à candidature cité en objet.

Les personnels intéressés adresseront la fiche de candidature accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie et, simultanément à la division du personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr) **avant le 10 septembre 2023 à midi.**

SIGNE

Laurent LE MERCIER



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale des Alpes Maritimes**

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN POUR LE 10/09/2023 MIDI
ia06-dipe2@ac-nice.fr

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé à Titre définitif Titre provisoire en délégation

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS (renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat au demi-poste de :

Coordonnateur départemental AESH à titre provisoire - ½ poste

Ale.....
(signature)

Avis, date, signature et cachet de l'inspecteur de circonscription :

Ale.....
(signature)